



Arrêté n°2026-141-CoST fixant le calendrier du programme Bourses olympiques de l'École normale supérieure au titre de l'année 2027

Le directeur de l'École normale supérieure,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure (ENS), notamment son article 21 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'ENS ;

Vu l'arrêté n°2025-71 du 15 octobre 2025 relatif au programme des bourses olympiques de l'ENS ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS, notamment son article 25,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le calendrier du programme Bourses olympiques 2027 est le suivant :

- Dépôt des candidatures : Du 16 octobre 2026 (14 heures, heure de Paris) au 18 janvier 2027 (14 heures, heure de Paris)
- Réunion du jury d'admissibilité : Le 26 janvier 2027
- Épreuves : Du 3 mars 2027 au 19 mars 2027
- Réunion du jury d'admission : Le 25 mars 2027

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'ENS.

Fait à Paris, le 17 septembre 2026

Le directeur de l'École normale supérieure

Frédéric WORMS

